

Notice d'utilisation

AMAZONE

CityHopper

CH-085, CH-100



MG 1922
BAF0003.0 01.09
Printed in France



Avant la mise en service, veuillez lire attentivement la présente notice d'utilisation et vous conformer aux consignes de sécurité qu'elle contient !
À conserver pour une utilisation ultérieure !



IL NE DOIT PAS

paraître superflu de lire la notice d'utilisation et de s'y conformer; car il ne suffit pas d'apprendre par d'autres personnes que cette machine est bonne, de l'acheter et de croire qu'elle fonctionne toute seule. La personne concernée ne nuirait alors pas seulement à elle-même, mais commettrait également l'erreur, de reporter la cause d'un éventuel échec sur la machine, au lieu de s'en prendre à elle-même. Pour être sûr de votre succès, vous devez vous pénétrer de l'esprit de la chose, ou vous faire expliquer le sens d'un dispositif sur la machine et vous habituer à le manipuler. Alors vous serez satisfait de la machine et de vous même. Le but de cette notice d'utilisation est que vous parveniez à cet objectif.

Leipzig-Plagwitz 1872. Rud. Sark.

**Données d'identification**

Veuillez reporter ici les données d'identification de la machine. Ces informations figurent sur la plaque signalétique.

N° d'identification de machine :
(dix caractères alphanumériques)

Type : CityHopper

Année de construction :

Poids mort (en kg) :

Poids total autorisé (en kg) :

Charge maximale (en kg) :

Adresse du constructeur

AMAZONE S.A. FORBACH

17, rue de la Verrerie

BP 90106

FR-57602 Forbach

Tel.: + 33 (0) 3 87 84 65 70

Fax.: + 33 (0) 3 87 84 65 71

E-mail: forbach@amazone.fr

Commande de pièces de rechange**Pour les pays francophones**

AMAZONEN-WERKE

H. DREYER GmbH & Co. KG

Postfach 51

DE-49202 AMAZONEN-WERKE

Tél. : + 49 (0) 5405 501-290

Fax : + 49 (0) 5405 501-106

E-mail : et@amazone.de

Pour la France uniquement

AMAZONE S.A.

Zone d'Activité du Pays Alnélois

CF 20001

FR-28702 AUNEAU Cedex

Tél. : 01 34 94 11 11

Fax : 01 34 94 11 00

E-mail : amazone@amazone-sa.net

Catalogue de pièces de rechange en ligne : et.amazone.de

Pour toute commande de pièces de rechange, veuillez indiquer le numéro d'identification de votre machine.

Informations légales relatives à la notice d'utilisation

Numéro de document : MG 1922

Date de création : 01.09

© Copyright AMAZONE S.A. FORBACH, 2007

Tous droits réservés.

La reproduction, même partielle, est autorisée uniquement avec l'autorisation préalable de AMAZONE S.A. FORBACH.



Avant-propos

Avant-propos

Cher client,

Vous avez choisi d'acquérir un produit de qualité, issu de la vaste gamme de produits proposée par AMAZONEN-WERKE, H. DREYER GmbH & Co. KG, et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

À la réception de la machine, veuillez vérifier qu'il ne manque rien et que la machine n'a pas été endommagée pendant le transport ! Assurez-vous que la machine livrée est complète et comporte tous les équipements en option commandés, en vous aidant du bordereau de livraison. Seules les réclamations immédiates seront prises en considération !

Avant la mise en service, veuillez lire cette notice d'utilisation et respecter les consignes qu'elle contient, en particulier celles relatives à la sécurité. Après avoir lu soigneusement la notice, vous serez en mesure de tirer le meilleur parti de votre nouvelle machine.

Veuillez vous assurer que tous les utilisateurs de la machine ont bien lu la présente notice d'utilisation avant de procéder à la mise en service.

En cas de questions ou de problèmes éventuels, reportez-vous à cette notice d'utilisation ou contactez-nous par téléphone.

Un entretien régulier et le remplacement en temps utile des pièces usées ou endommagées sont indispensables pour accroître la durée de vie de votre machine.

Avis de l'utilisateur

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous actualisons régulièrement nos notices d'utilisation. À cet égard, vos suggestions d'amélioration nous permettent de rendre nos notices plus agréables et faciles à utiliser. Par conséquent, n'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions par télécopie.

AMAZONE S.A. FORBACH

17, rue de la Verrerie

BP 90106

FR-57602 Forbach

Tel.: + 33 (0) 3 87 84 65 70

Fax.: + 33 (0) 3 87 84 65 71

E-mail: forbach@amazone.fr



1	Remarques destinées aux utilisateurs	7
1.1	Objet du document	7
1.2	Indications de direction dans la notice d'utilisation.....	7
1.3	Conventions utilisées.....	7
2	Consignes générales de sécurité	8
2.1	Obligations et responsabilité.....	8
2.2	Conventions relatives aux symboles de sécurité	10
2.3	Mesures à caractère organisationnel	11
2.4	Dispositifs de sécurité et de protection.....	11
2.5	Mesures de sécurité informelles.....	11
2.6	Formation du personnel	12
2.7	Mesures de sécurité en service normal	13
2.8	Dangers liés aux énergies résiduelles.....	13
2.9	Entretien et réparation, élimination des pannes.....	13
2.10	Modifications constructives	13
2.10.1	Pièce de rechange ou d'usure, ainsi que des produits auxiliaires	14
2.11	Nettoyage et élimination des déchets.....	14
2.12	Poste de travail de l'utilisateur	14
2.13	Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine.....	15
2.13.1	Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages.....	19
2.14	Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité.....	20
2.15	Travail respectueux des règles de sécurité	20
2.16	Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur	20
2.16.1	Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents.....	20
2.16.2	Installation électrique.....	23
3	Informations générales concernant la machine	25
3.1	Domaine d'utilisation.....	25
3.2	Certificat de conformité.....	25
3.3	Renseignements à fournir en cas de commande ou de demande d'assistance	25
3.4	Identification de la machine	25
3.5	Données techniques.....	26
3.5.1	Niveau sonore	26
3.6	Utilisation conforme	26
4	Réception de la machine	27
5	Utilisation de la machine	28
5.1	Attelage de la machine	28
5.2	Démarrage du moteur.....	29
5.3	Mise en marche et en arrêt de l'unité de tonte.....	29
5.4	Commande à distance électrique (option).....	30
6	L'unité de tonte.....	31
6.1	Montage des couteaux de coupe et de verticoupe	31
6.2	Tondre.....	34
6.3	Verticouper.....	34
6.4	Tondre sans ramasser	35
6.5	Ramassage	35
6.6	Vidange de la trémie, indicateur de remplissage	35
7	Réglage de la hauteur de coupe	37
7.1	Transport.....	38
8	Nettoyage de la machine	39



Sommaire

9	Maintenance	40
9.1	Moteur.....	40
9.2	Points de graissage	40
9.3	Tendeur de courroie, embrayage électromagnétique	40
9.4	Arrêt prolongé	40
9.5	Pression des pneumatiques.....	40
10	Instructions d'utilisation et de maintenance	41



1 Remarques destinées aux utilisateurs

Le présent chapitre fournit des informations concernant la manière d'exploiter la notice d'utilisation.

1.1 Objet du document

La présente notice d'utilisation

- décrit les modalités d'utilisation et d'entretien de la machine.
- fournit des instructions importantes pour une utilisation efficace et en toute sécurité de la machine.
- fait partie intégrante de la machine et doit être conservée à proximité de celle-ci ou sur le tracteur.
- doit être conservée pour une utilisation ultérieure.

1.2 Indications de direction dans la notice d'utilisation

Toutes les indications de direction dans cette notice d'utilisation sont fournies par rapport au sens de marche.

1.3 Conventions utilisées

Consignes opératoires et réactions

Les actions à exécuter par l'utilisateur sont représentées sous formes de consignes opératoires numérotées. Il convient de respecter l'ordre indiqué des consignes. La réaction consécutive à l'application de la consigne opératoire correspondante est signalée, le cas échéant, par une flèche.

Exemple :

1. Consigne opératoire 1
→ Réaction de la machine à la consigne opératoire 1
2. Consigne opératoire 2

Énumérations

Les énumérations sans indication d'un ordre à respecter impérativement se présentent sous la forme d'une liste à puces (points d'énumération).

Exemple :

- Point 1
- Point 2

Indications de position dans les illustrations

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux indications de position dans les illustrations. Le premier chiffre indique le numéro de l'illustration et le second, la position au sein de l'illustration correspondante.

Exemple (Fig. 3/6)

Figure 3

Position 6



2 Consignes générales de sécurité

Ce chapitre comporte des consignes importantes pour une utilisation en toute sécurité de la machine.

2.1 Obligations et responsabilité

Respect des consignes exposées dans la notice d'utilisation

La connaissance des consignes de sécurité essentielles et des prescriptions de sécurité constitue une condition préalable fondamentale à l'utilisation en toute sécurité et au fonctionnement sans incidents de la machine.

Obligations de l'exploitant

L'exploitant s'engage à confier l'utilisation de la machine exclusivement à des personnes qui :

- connaissent les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- ont été formées au travail sur/avec la machine.
- ont lu et compris la présente notice d'utilisation.

L'exploitant s'engage à :

- faire en sorte que les pictogrammes d'avertissement sur la machine demeurent lisibles.
- remplacer les pictogrammes d'avertissement abîmés.

Obligations de l'utilisateur

Toutes les personnes amenées à travailler sur/avec la machine s'engagent avant le début du travail à :

- respecter les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents,
- lire le chapitre « Consignes générales de sécurité » de cette notice d'utilisation et à respecter ses indications.
- lire le chapitre « Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine » (page 15) de cette notice d'utilisation et à suivre les consignes de sécurité des pictogrammes lors du fonctionnement de la machine.
- se familiariser avec le fonctionnement de la machine.
- lire les chapitres de cette notice importants pour l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Si l'utilisateur constate qu'un dispositif présente un risque pour la sécurité, il doit impérativement prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer le défaut. Si cette tâche ne relève pas des attributions de l'utilisateur ou s'il ne possède pas les connaissances techniques suffisantes à cet effet, il doit signaler le défaut à son supérieur (exploitant).



Risques liées à l'utilisation de la machine

La machine a été construite selon l'état de la technique et les règles de sécurité reconnues. Néanmoins, l'utilisation de la machine peut constituer une source de risques et de préjudices

- pour la vie et la santé des utilisateurs ou de tiers,
- pour la machine proprement dite
- pour d'autres biens matériels.

Utilisez la machine exclusivement :

- conformément à sa finalité.
- dans un état ne présentant aucun risque pour la sécurité.

Remédiez immédiatement aux dysfonctionnements susceptibles de nuire à la sécurité.

Garantie et responsabilité

En principe, nos « Conditions générales de vente et de livraison » sont applicables. Celles-ci sont mises à la disposition de l'exploitant au plus tard à la signature du contrat. Les demandes de garantie et en responsabilité afférentes à des dommages corporels et matériels sont exclues, dès lors qu'elles sont imputables à une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation non conforme de la machine.
- montage, mise en service, utilisation et entretien inappropriés de la machine.
- utilisation de la machine avec des dispositifs de sécurité défectueux ou des dispositifs de protection et de sécurité mal installés ou non opérationnels.
- non-respect des consignes stipulées dans la notice d'utilisation concernant la mise en service, le fonctionnement et l'entretien.
- modifications constructives de la machine.
- défaut de surveillance des pièces d'usure de la machine.
- réparations non conformes.
- catastrophes découlant de l'action de corps étrangers et cas de force majeure.

2.2 Conventions relatives aux symboles de sécurité

Les consignes de sécurité sont identifiées par le symbole triangulaire de sécurité et le terme d'avertissement qui le précède. Ce terme d'avertissement (DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION) décrit l'importance du risque encouru et a la signification suivante :



DANGER

caractérise un danger immédiat de niveau élevé qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves (perte de membres ou dommages à long terme).

Le non-respect de ces consignes peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



AVERTISSEMENT

caractérise un danger potentiel de niveau moyen qui s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures corporelles (extrêmement graves).

Le non-respect de ces consignes peut, dans certaines circonstances, entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



ATTENTION

caractérise un danger de faible niveau qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels d'importance réduite à moyenne.



IMPORTANT

caractérise une obligation d'adopter un comportement particulier ou d'effectuer une action spécifique pour l'utilisation correcte de la machine.

Le non-respect de ces consignes peut être source de dysfonctionnements sur la machine ou d'incidents dans son environnement.



REMARQUE

caractérise des conseils d'utilisation et des informations particulièrement utiles.

Ces conseils vous aident à utiliser au mieux toutes les fonctions de la machine.



2.3 Mesures à caractère organisationnel

L'exploitant doit fournir les équipements de protection individuelle nécessaires, par exemple :

- lunettes de protection,
- chaussures de sécurité,
- combinaison,
- gants de protection, etc.



La notice d'utilisation

- **doit toujours être conservée sur le lieu d'utilisation de la machine.**
- **doit être accessible à tout instant aux utilisateurs et au personnel d'entretien.**

Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité existants.

2.4 Dispositifs de sécurité et de protection

Avant toute mise en service de la machine, les dispositifs de sécurité et de protection doivent dans leur ensemble être installés convenablement et être opérationnels. Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité et de protection.

Dispositifs de sécurité défectueux

Les dispositifs de sécurité ou de protection défectueux ou démontés peuvent être à l'origine de situations dangereuses.

2.5 Mesures de sécurité informelles

Outre les consignes de sécurité contenues dans cette notice d'utilisation, veuillez également tenir compte des réglementations nationales applicables relatives à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez à respecter les règles du code de la route.

2.6 Formation du personnel

Seules les personnes formées et instruites sont habilitées à travailler sur/avec la machine. L'exploitant doit définir clairement les attributions de chacun concernant le fonctionnement, l'entretien et la réparation.

Une personne en formation ne pourra travailler sur/avec la machine que sous la surveillance d'une personne expérimentée.

Personnes Activité	Personne spécialement formée à cette activité ¹⁾	Personne instruite ²⁾	Personnes ayant suivi une formation spécialisée (atelier spécialisé) ³⁾
Chargement/Transport	X	X	X
Mise en service	--	X	--
Installation, mise en place d'équipements	--	--	X
Fonctionnement	--	X	--
Maintenance	--	--	X
Recherche et résolution de pannes et d'incidents	--	X	X
Élimination des déchets	X	--	--

Légende: X.. autorisée --.. non autorisée

- 1) Une personne capable d'assumer une tâche spécifique et pouvant l'effectuer pour une société dûment qualifiée.
 - 2) Est considérée comme instruite une personne qui a été informée des tâches qui lui sont confiées et des dangers possibles en cas de comportement inapproprié et, le cas échéant, a bénéficié d'une spécialisation à ce propos. Cette personne a également été informée des dispositifs et mesures de protection nécessaires.
 - 3) Les personnes ayant suivi une formation spécialisée sont considérées comme de la main-d'œuvre qualifiée. Elles peuvent, en raison de leur formation spécialisée et de leurs connaissances des réglementations spécifiques, évaluer les travaux qui leur sont confiés et identifier les dangers potentiels.
- Remarque :
- Il est possible d'acquérir une qualification équivalente à une formation spécialisée en ayant exercé pendant plusieurs années une activité dans le domaine concerné.



Seul un atelier spécialisé est habilité à effectuer les opérations d'entretien et de réparation de la machine, lorsque ces opérations sont signalées par la mention supplémentaire « opération atelier ». Le personnel d'un atelier spécialisé dispose des connaissances nécessaires ainsi que des moyens appropriés (outillage, dispositifs de levage et de soutien) pour exécuter correctement et en toute sécurité les opérations d'entretien et de réparation.



2.7 Mesures de sécurité en service normal

Utilisez la machine uniquement lorsque tous les dispositifs de sécurité et de protection sont pleinement opérationnels.

Effectuez un contrôle visuel de la machine au moins une fois par jour afin de détecter d'éventuels dommages extérieurs et de vous assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.8 Dangers liés aux énergies résiduelles

Faites attention à la présence d'énergies résiduelles mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques/électroniques au niveau de la machine.

Prenez, à cet égard, les mesures adaptées en informant le personnel utilisant la machine. Vous trouverez par ailleurs des consignes détaillées dans les chapitres concernés de cette notice d'utilisation.

2.9 Entretien et réparation, élimination des pannes

Effectuez toutes les opérations de réglage, d'entretien et de révision prescrites, en respectant les périodicités stipulées.

Prenez les mesures appropriées concernant les fluides de service, tels que l'air comprimé ou le fluide hydraulique, afin d'éviter une mise en route accidentelle.

En cas d'opérations de remplacement, arrimez soigneusement les ensembles relativement volumineux aux outils de levage.

Vérifiez que les raccords à visser desserrés sont serrés. Une fois les opérations d'entretien terminés, vérifiez le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.10 Modifications constructives

Les modifications, ainsi que les ajouts ou transformations au niveau de la machine ne doivent pas être effectués sans l'autorisation de AMAZONEN-WERKE. Cela s'applique également aux soudures sur les pièces porteuses.

Tous les ajouts ou transformations nécessitent une autorisation écrite de AMAZONEN-WERKE. Utilisez exclusivement les accessoires et éléments de transformation homologués par AMAZONEN-WERKE, afin par exemple de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales.

Les véhicules faisant l'objet d'une licence d'exploitation officielle ou présentant des dispositifs et équipements associés, lesquels disposent d'une licence d'exploitation valide ou d'une autorisation de circuler conformément aux règles du code de la route, doivent être dans l'état stipulé par la licence ou l'autorisation.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à la rupture de pièces porteuses.

En principe, il est interdit :

- d'effectuer des alésages sur le cadre ou le châssis.
- de réalésier des trous existants sur le cadre ou le châssis.
- d'effectuer des opérations de soudure sur les pièces porteuses.

2.10.1 Pièce de rechange ou d'usure, ainsi que des produits auxiliaires

Remplacez immédiatement les éléments de la machine qui ne sont pas en parfait état de fonctionnement.

Utilisez exclusivement des pièces de rechange et pièces d'usure **AMAZONE** d'origine ou des pièces homologuées par AMAZONEN-WERKE, afin de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales. En cas d'utilisation de pièces de rechange et de pièces d'usure d'un autre fabricant, leur conformité aux conditions de sollicitation et de sécurité ne peut être garantie.

AMAZONEN-WERKE décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange et d'usure ou de produits auxiliaires non homologués.

2.11 Nettoyage et élimination des déchets

Manipulez et éliminez les agents et matériaux utilisés en respectant la législation en vigueur, en particulier :

- lors des travaux sur les systèmes et dispositifs de lubrification et
- lors des opérations de nettoyage avec des solvants.

2.12 Poste de travail de l'utilisateur

La machine ne doit être pilotée que par une seule personne, à partir du siège conducteur du tracteur.



2.13 Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine



Veillez à ce que tous les pictogrammes d'avertissement présents sur la machine demeurent propres et soient bien lisibles. Remplacez les pictogrammes illisibles. Commandez les pictogrammes d'avertissement auprès de votre revendeur en indiquant la référence (par ex. MD 075).

Structure des pictogrammes d'avertissement

Les pictogrammes d'avertissement signalent les zones dangereuses sur la machine, ainsi que les risques résiduels. Ces zones sont caractérisées par la présence de risques permanents ou susceptibles de se concrétiser à tout instant.

Un pictogramme d'avertissement comporte deux zones :



Zone 1

décrit le risque encouru sous forme illustrée, à l'intérieur d'un symbole de sécurité de forme triangulaire.

Zone 2

affiche la consigne illustrée permettant d'éviter le risque.

Explications des pictogrammes d'avertissement

La colonne **Référence et explication** fournit la description du pictogramme d'avertissement illustré en regard. La description des pictogrammes d'avertissement présente systématiquement les mêmes informations dans l'ordre suivant :

1. la description des risques et dangers.
Par exemple: risque de coupure ou d'arrachement.
2. les conséquences en cas de non-respect de la ou des consignes destinées à éviter le risque.
Par exemple: provoque des blessures graves aux doigts ou à la main.
3. la ou les consignes pour éviter le risque.
Par exemple: attendez l'arrêt complet des éléments de la machine pour les toucher.

Référence et explication

Pictogramme d'avertissement

MD 075

Risques de coupure et de sectionnement liés à la présence de pièces en rotations !

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte de doigts ou d'une main.

Ne touchez en aucune circonstance cette zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / le circuit hydraulique accouplé.

Attendez l'arrêt complet des éléments de la machine pour les toucher.



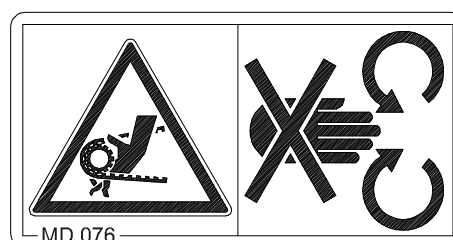
MD 076

Risque de coincement ou de saisie de la main ou du bras par un entraînement à chaîne ou à courroie non protégé.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte d'une main ou d'un bras, ou d'une partie de ceux-ci.

N'ouvrez ou ne déposez en aucune circonstance les dispositifs de protection des entraînements à chaîne ou à courroie,

- tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / l'entraînement hydraulique accouplé
- ou que l'entraînement de la roue motrice du sol n'est pas arrêté.



MD 078

Risque d'écrasement des doigts ou de la main par des pièces mobiles, accessibles de la machine.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte de doigts ou d'une main.

Ne touchez en aucune circonstance cette zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / le circuit hydraulique accouplé.

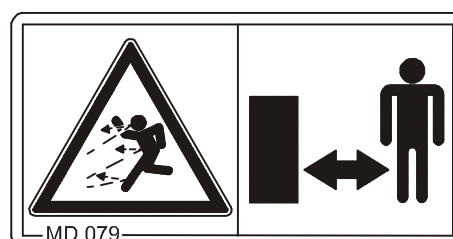


MD 079

Risque lié à des matières ou des corps étrangers encore en mouvement ou projetés hors de la machine !

Ce risque est susceptible de se traduire par des blessures sur l'ensemble du corps.

Veillez à ce que les personnes non concernées restent à distance de la zone de danger de la machine tant que le moteur du tracteur fonctionne.



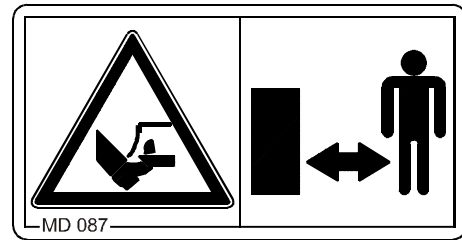


MD 087

Risques de coupure et de sectionnement des orteils ou des pieds par des outils entraînés !

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte de parties du corps (orteils ou pieds).

Conservez une distance de sécurité suffisante par rapport à la zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec arbre de transmission / circuit hydraulique accouplé.



MD 090

Risque d'écrasement de l'ensemble du corps au niveau de l'espace dangereux sous des charges / éléments de la machine en suspens !

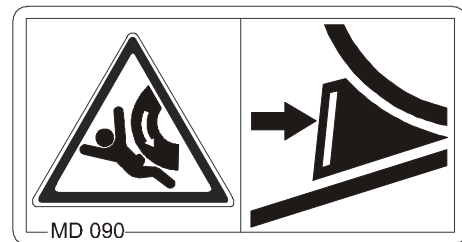
Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.

Il est interdit de stationner sous des charges / éléments de la machine en suspens.

Conservez une distance de sécurité suffisante vis-à-vis des charges / éléments de la machine en suspens.

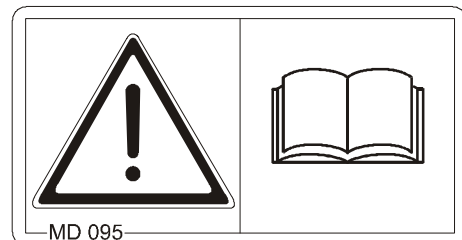
Veillez à ce que les personnes présentes se trouvent à une distance de sécurité suffisante des charges / éléments de la machine en suspens.

Éloignez les personnes de l'espace dangereux sous les charges / éléments de la machine en suspens.



MD 095

Avant la mise en service de la machine, veuillez lire la notice d'utilisation et respecter les consignes de sécurité qu'elle contient.

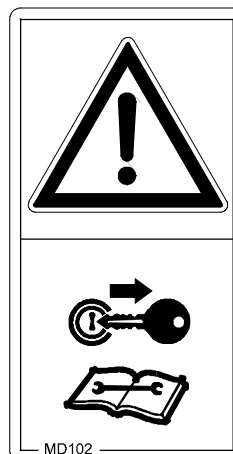


MD 102

Risque dû à un démarrage et à un déplacement accidentels de la machine lors des interventions sur celle-ci, par exemple lors d'opérations de montage, de réglage, de résolution de pannes, de nettoyage, d'entretien et de réparation.

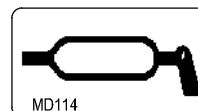
Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.

- Avant toute intervention sur la machine, prenez toutes les mesures pour empêcher un démarrage et un déplacement accidentels de la machine.
- Selon le type d'intervention, lisez et respectez les consignes du chapitre concerné de la notice d'utilisation.



MD 114

Ce pictogramme signale un point de lubrification.

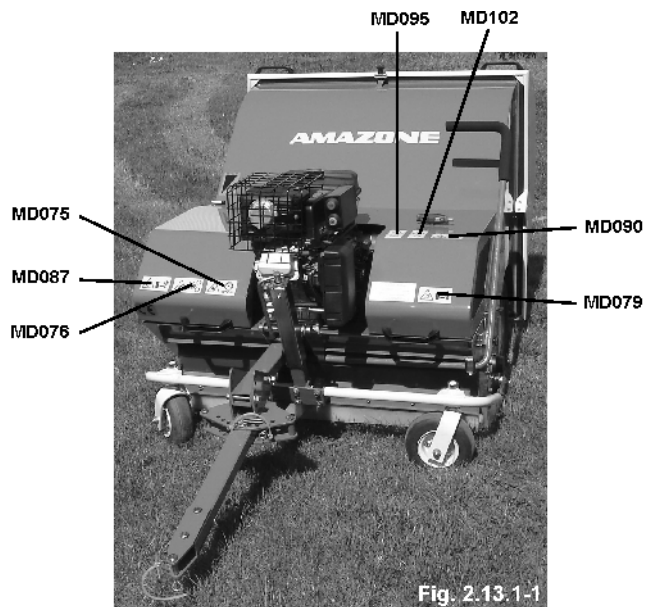




2.13.1 Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages

Pictogrammes d'avertissement

Les illustrations suivantes montrent les emplacements des pictogrammes d'avertissement sur la machine.



2.14 Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité :

- peut entraîner la mise en danger des personnes, mais aussi être préjudiciable pour l'environnement et la machine.
- peut avoir pour conséquence la perte de tout recours en dommages-intérêts.

Par exemple, le non-respect des consignes de sécurité peut avoir les conséquences suivantes :

- Mise en danger des personnes par l'absence de zones de travail sécurisées.
- Défaillance de fonctions importantes de la machine.
- Échec des méthodes prescrites d'entretien et de réparation.
- Mise en danger des personnes par des interactions d'origine mécanique ou chimique.
- Pollution de l'environnement par une fuite d'huile hydraulique.

2.15 Travail respectueux des règles de sécurité

Outre les consignes de sécurité de la présente notice d'utilisation, il convient également de se conformer aux réglementations nationales applicables relatives à la protection du travail et à la prévention des accidents.

Respectez les consignes figurant sur les pictogrammes d'avertissement pour éviter les risques.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez respecter les règles du code de la route.

2.16 Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur

AVERTISSEMENT



Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un défaut de sécurité concernant le déplacement ou le fonctionnement.

Avant toute mise en service, vérifiez que la machine et le tracteur sont en mesure de se déplacer et de fonctionner en toute sécurité.

2.16.1 Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents

- Outre ces consignes, respectez également les réglementations nationales applicables relatives à la sécurité et à la prévention des accidents.
- Les pictogrammes d'avertissement et autres marquages apposés sur la machine fournissent des consignes importantes pour un fonctionnement sans risques de celle-ci. Le respect de ces consignes contribue à votre sécurité.
- Avant le démarrage et la mise en service, contrôlez l'espace environnant de la machine (présence d'enfants) : veillez à avoir une visibilité suffisante.



- La présence et le transport de personnes sur la machine sont interdits.
- Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec la machine portée ou attelée.

À cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, la circulation, la visibilité et les intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur, ainsi que des conditions d'utilisation lorsque la machine est portée ou attelée.

Attelage et dételage de la machine

- La machine doit être accouplée et tractée uniquement par des tracteurs remplissant les conditions requises.
- Lors de l'accouplement de machines au circuit hydraulique trois points du tracteur, il est impératif que les catégories d'attelage du tracteur et de la machine concordent.
- Lors de l'attelage de machines à l'avant et/ou à l'arrière d'un tracteur, il faut veiller à ne pas dépasser les valeurs suivantes :
 - poids total autorisé du tracteur
 - charges par essieu autorisées du tracteur
 - capacités de charge admissibles des pneumatiques du tracteur.

- Prenez toutes les mesures qui conviennent pour éviter un déplacement accidentel du tracteur et de la machine avant d'atteler ou de dételer cette dernière.
- Il est interdit de stationner entre la machine à atteler et le tracteur lorsque ce dernier approche de la machine.

Les assistants présents doivent uniquement se tenir à côté des véhicules afin de guider le conducteur, et doivent attendre l'arrêt complet pour se glisser entre les véhicules.

- Placez le levier de commande du circuit hydraulique du tracteur dans la position qui exclut tout risque de levage ou d'abaissement accidentel avant d'accoupler la machine à l'attelage trois points du tracteur ou de la désaccoupler de celui-ci.
- Lors de l'attelage et du dételage de machines, placez les dispositifs de support (si prévus) dans la position appropriée (position de stabilité).
- Lors de l'actionnement des dispositifs de support, attention aux risques de blessures par écrasement et cisaillement.
- Soyez extrêmement prudent lors de l'attelage et du dételage de machines. Il existe des zones d'écrasement et de cisaillement dans la zone d'attelage entre le tracteur et la machine.
- Il est interdit de stationner entre le tracteur et la machine lors de l'actionnement du circuit hydraulique de l'attelage trois points.
- Les conduites d'alimentation raccordées
 - doivent suivre facilement tous les mouvements dans les virages sans tension, cintrage ou frottement.
 - ne doivent pas frotter contre des éléments étrangers.
- Les cordes de déclenchement pour les accouplements rapides doivent pendre de manière lâche et ne doivent pas s'auto-déclencher en position basse.



Consignes générales de sécurité

- Garez systématiquement la machine dételée de telle sorte qu'elle soit stable.

Utilisation de la machine

- Avant le début du travail, familiarisez vous avec tous les dispositifs et éléments de commande de la machine et leurs fonctions. Il ne sera plus temps de procéder à ces tâches au cours du travail.
- Portez des vêtements parfaitement ajustés. Le port de vêtements amples accroît le risque qu'ils soient happés par des arbres d'entraînement ou qu'ils s'enroulent autour de ceux-ci.
- Utilisez la machine uniquement une fois les dispositifs de protection en place et opérationnels.
- Respectez la charge maximale de la machine portée/attelée et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur. Le cas échéant, roulez uniquement avec une cuve à moitié pleine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de travail de la machine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de rotation et de pivotement de la machine.
- Les éléments de la machine actionnés par une force extérieure (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement.
- Les éléments de la machine commandés par une force extérieures doivent être actionnés uniquement à condition de respecter une distance de sécurité suffisante par rapport à la machine.
- Prenez toutes les mesures nécessaires afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels du tracteur avant de descendre de celui-ci.

Pour cela :

- abaissez la machine au sol
- serrez le frein de stationnement
- arrêtez le moteur du tracteur
- retirez la clé de contact.

Transport de la machine

- Lors du déplacement sur des voies de circulation publiques, respectez les règles du code de la route en vigueur dans le pays.
- Assurez-vous que la capacité de braquage et la puissance de freinage du tracteur sont suffisantes.

Les machines portées sur un tracteur ou attelées à celui-ci et les lests avant et arrière influencent le comportement sur route ainsi que la manœuvrabilité et la puissance de freinage du tracteur.
- Utilisez, le cas échéant, des lests avant.

L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20% du poids à vide du tracteur afin de garantir une manœuvrabilité suffisante.
- Fixez les lests avant et arrière conformément à la réglementation, sur les points de fixation prévus à cet effet.



- Respectez la charge utile maximale de la machine portée/attelée et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur.
- Le tracteur doit être capable de fournir la puissance de décélération réglementaire pour l'ensemble chargé (tracteur plus machine portée/attelée).
- Contrôlez l'action des freins avant les déplacements.
- Dans les virages avec une machine attelée ou portée, tenez compte du déport important et de la masse en rotation de la machine.
- Avant les déplacements sur route, veillez à assurer un verrouillage latéral suffisants des bras inférieurs d'attelage du tracteur, lorsque la machine est attelée au circuit hydraulique trois points ou aux bras inférieurs d'attelage du tracteur.
- Avant les déplacements sur route, placez tous les éléments pivotants de la machine en position de transport.
- Avant les déplacements sur route, fixez tous les éléments pivotants de la machine en position de transport afin d'éviter les changements de position dangereux. Utilisez, pour cela, les sécurités de transport prévues à cet effet.
- Avant les déplacements, verrouillez le levier de commande du circuit hydraulique d'attelage trois points, afin d'éviter un levage ou un abaissement accidentel de la machine portée ou attelée.
- Avant les déplacements, vérifiez si l'équipement de transport obligatoire est monté correctement sur la machine, par ex. les dispositifs d'éclairage, de signalisation et de protection.
- Adaptez votre vitesse d'avancement aux conditions environnantes.
- Avant d'aborder une descente, engagez un rapport inférieur.
- Avant les déplacements sur route, désactivez en principe le freinage individuel des roues (verrouillage des pédales).

2.16.2 Installation électrique

- Avant toute intervention sur l'installation électrique, débranchez le pôle négatif (-) de la batterie.
- Utilisez exclusivement les fusibles préconisés. L'utilisation de fusibles d'un ampérage trop élevé peut entraîner la détérioration de l'installation électrique, avec un risque d'incendie.
- Veillez au branchement approprié des bornes de la batterie, en commençant par le pôle positif, puis le pôle négatif. Lors du débranchement des bornes, commencez par le pôle négatif, puis débranchez le pôle positif.
- Placez systématiquement le cache prévu à cet effet sur le pôle positif de la batterie. Attention au risque d'explosion en cas de mise à la masse.
- Risque d'explosion - Évitez la formation d'étincelles et les flammes nues à proximité de la batterie !
- La machine peut être équipée de composants et éléments électroniques dont le fonctionnement peut être affecté par les émissions électromagnétiques d'autres appareils. Ce type d'influence peut constituer une source de danger pour les personnes lorsque les consignes de sécurité suivantes ne sont pas respectées.



Consignes générales de sécurité

- En cas d'installation a posteriori d'appareils et/ou de composants électriques sur la machine, avec branchement sur le circuit électrique de bord, l'utilisateur doit au préalable vérifier que l'installation ne provoque pas de perturbations au niveau de l'électronique du véhicule ou d'autres composants.
- Assurez-vous que les composants électriques et électroniques installés a posteriori sont conformes à la directive 89/336/CEE sur la compatibilité électromagnétique dans sa version en vigueur et qu'ils portent le marquage CE.



3 Informations générales concernant la machine

3.1 Domaine d'utilisation

Le CityHopper AMAZONE est conçu pour la tonte et la scarification des espaces verts tels que terrains de football, parcs, etc. En automne, il ramasse et broie les feuilles mortes.

3.2 Certificat de conformité

Le CityHopper AMAZONE est conforme à la directive européenne 89/392/EC et à ses additifs.

3.3 Renseignements à fournir en cas de commande ou de demande d'assistance

Lors de la commande d'accessoires ou de pièces, ne jamais omettre d'indiquer **le type et le numéro de série** de votre CityHopper.



Pour le respect des normes techniques et de sécurité, employez exclusivement des pièces de rechange d'origine AMAZONE en cas de réparation.
L'emploi de pièces d'une autre origine peut éventuellement entraîner la caducité de la garantie du constructeur, en ce qui concerne les dommages qui pourraient en résulter.

3.4 Identification de la machine

Plaque du constructeur fixée sur la machine.



3.4-1

Fig. 3.4



L'ensemble des indications portées sur cette plaque doit être considéré comme un document d'identité et d'origine. Elle ne doit pas être modifiée ou rendue illisible !



3.5 Données techniques

Type CH	085	100
Largeur de travail	0,85 m	1,00 m
Largeur hors tout	0,98 m	1,13 m
Poids	250 kg	300 kg
Pneumatiques	avant 8x3.00-4.....	arrière 16x6.50-8
Pression	avant 2 bar.....	arrière 2 bar
Longueur hors tout		2,50 m.....
Hauteur hors tout		1,15 m.....
Capacité de la trémie	390 l	460 l
Puissance du moteur	13 HP	13 HP

3.5.1 Niveau sonore

Valeur d'émission sonore mesurée au poste de travail :
LpA = 95 dB(A). La mesure est effectuée au travail à l'oreille du conducteur assis sur le siège. Valeur de la puissance acoustique garantie : LwA = 108 dB(A).

3.6 Utilisation conforme

Le CityHopper AMAZONE est conçu et construit pour un usage exclusif sur espaces verts. Il permet de tondre, scarifier et de ramasser l'herbe tondue et les feuilles mortes en automne.

Toute utilisation sortant du cadre défini ci-dessus est considérée comme non conforme. Les dommages qui pourraient en résulter ne sont pas garantis par le constructeur. L'utilisateur supporte légalement l'entière responsabilité des conséquences qui peuvent en découler.

On entend également par utilisation appropriée et conforme le respect de toutes les consignes et recommandations du constructeur concernant les conditions d'utilisation, de maintenance et de remise en état ainsi que l'utilisation exclusive des **pièces de rechange AMAZONE d'origine**.

Le CityHopper AMAZONE ne doit pas être utilisé, entretenu et remis en état de fonctionnement que par du personnel disposant des connaissances adéquates et informé des risques inhérents.

Respectez toutes les réglementations en matière de prévention des accidents du travail ainsi que toutes les autres règles générales de sécurité sur le plan technique, médical et de la sécurité routière. Suivez scrupuleusement les recommandations de sécurité mentionnées sur les autocollants apposés sur la machine, ses équipements et ses accessoires.

Toute modification opérée sur la machine exclut automatiquement toute garantie du constructeur quant aux dommages en résultant.



4 Réception de la machine

Lors de la réception de la machine, vérifiez s'il n'y a ni dégâts ni manquants. Ceux-ci devront éventuellement faire l'objet d'une réclamation auprès du transporteur. Vérifiez si toutes les positions mentionnées sur la lettre de voiture sont bien fournies.

Avant la mise en service, enlevez les éléments d'emballage et tous les bouts de fil de fer sans exception, puis vérifiez l'état de graissage (arbre à cardan).

5 Utilisation de la machine

5.1 Attelage de la machine



Avant d'atteler la machine, il est nécessaire de contrôler que les éléments d'attelage de la machine et du véhicule tracteur correspondent.

- Choisir le timon avec la tête d'attelage adaptée.
- Les têtes d'attelage interchangeables sont fixées au timon par l'intermédiaire des deux vis.



Fig. 5.1

Afin de garantir la sécurité lors de l'attelage et du dételage de la machine au véhicule tracteur, choisir une surface horizontale et plate pour éviter tout mouvement intempestif de la machine. Régler la position verticale du timon de telle sorte que la tête d'attelage soit positionnée au milieu de sa zone de pivotement libre verticale afin que les éléments d'attelage de la machine et du véhicule tracteur soient positionnés à la même hauteur.

- Positionner le levier de relevage vers l'arrière de telle façon à libérer le mouvement vertical du timon.
- Retirer la vis de sécurité sur l'élément de réglage et faire pivoter le timon afin que les éléments d'attelage de la machine et du véhicule tracteur soient positionnés à la même hauteur.
- Refixer le timon avec la vis de sécurité.
- Positionner la tête d'attelage à l'horizontal.

La position latérale du timon est réglable afin de pouvoir modifier le déport latéral de la machine par rapport au véhicule tracteur. Cela peut être utile lorsque la largeur du véhicule tracteur est supérieure à la largeur de travail du CityHopper où lorsque l'on désire travailler le long du bord de la surface à travailler. Pour régler la position latérale du timon :

- Libérer et retirer l'axe de l'élément de réglage.
- Positionner latéralement la machine en la poussant.
- Remettre l'axe en place et le verrouiller à l'aide de la goupille.

5.2 Démarrage du moteur



Veuillez consulter la notice d'utilisation du moteur en annexe !

5.3 Mise en marche et en arrêt de l'unité de tonte



Lors du démarrage de l'unité de tonte, il est absolument nécessaire de l'abaisser en position de travail et de vérifier que le sol n'est pas encombré de débris (pierres, etc.) !



Lors de la mise en marche et de l'arrêt de l'unité de tonte, veuillez vous positionner sur le côté de la machine ! Vérifiez qu'une distance de sécurité adéquate est respectée par rapport au rotor!



Le rotor est mis en marche par l'intermédiaire d'un embrayage électromagnétique.

Pour commander l'embrayage, un bouton poussoir « Start » et un bouton poussoir « Stop » sont positionnés sur le boîtier sur le côté du moteur.



Procédure de mise en marche :

- régler le régime moteur au maximum
- actionner le bouton poussoir vert « Start »

Lors du débrayage du rotor, la rotation du rotor est freinée par le frein intégré dans l'embrayage électromagnétique.

Procédure d'arrêt :

- actionner le bouton poussoir rouge « Stop »

Si la machine doit être arrêtée complètement :

- mettre le moteur au ralenti
- couper le moteur à l'aide de la clé de contact.

5.4 Commande à distance électrique (option)



N'utiliser que la commande à distance livrée par le fabricant de la machine.

La commande à distance permet la mise en marche et l'arrêt de l'unité de tonte du CityHopper à partir du siège du véhicule tracteur. Lors de sa connexion, la commande à distance est utilisable parallèlement avec le boîtier du CityHopper



Vérifier la longueur maximale du câble !



Positionner le câble entre le véhicule tracteur et la machine de telle façon à éviter qu'il soit endommagé en particulier lors des virages !



Positionner le câble sur le véhicule tracteur de telle façon à éviter une déconnection intempestive !

- Veuillez fixer le support fourni avec la commande à distance sur le véhicule tracteur à une position adéquate
- Positionner la commande à distance sur son support
- Connecter le câble spiralé sur le boîtier de commande du CityHopper

Procédure de mise en marche :

- Régler le régime moteur au maximum
- Prendre place sur le siège du véhicule tracteur
- Actionner le bouton poussoir vert « Start »

Lors du débrayage du rotor, la rotation du rotor est freinée par le frein intégré dans l'embrayage électromagnétique.

Procédure d'arrêt :

- Actionner le bouton poussoir rouge «Stop».

Si la machine doit être arrêtée complètement :

- mettre le moteur au ralenti
- couper le moteur à l'aide de la clé de contact.



6 L'unité de tonte

Le CityHopper est équipé d'une unité de tonte à fléaux. Des couteaux de tonte sont accrochés sur un tube de gros diamètre de telle façon à pouvoir pivoter. Lorsque le rotor commence à tourner, les couteaux de tonte et de verticoupe se redressent par la force centrifuge et rentrent en contact avec les brins d'herbe avant de les couper. Les couteaux, réalisés à partir d'un acier spécial, sont disposés sur quatre rangées sur la surface extérieure du rotor par l'intermédiaire d'une sorte de manille.

6.1 Montage des couteaux de coupe et de verticoupe

La disposition des couteaux de coupe et de verticoupe peut s'effectuer de 5 façons différentes.

Après usure d'un côté, les couteaux de tonte et les couteaux de verticoupe peuvent être retournés, ce qui double leur durée d'utilisation.

Cette manœuvre est réalisable sans outillage.

IMPORTANT !!

Il est conseillé de vérifier régulièrement l'état du rotor et de ses couteaux : des couteaux manquants ou irrégulièrement répartis entraînent des vibrations.

Lorsque la machine vibre d'une façon excessive, il faut arrêter immédiatement le travail et rechercher le défaut.

Un rotor déséquilibré cause très rapidement des dommages sur la machine. Ces dommages ne relèvent pas de la garantie.

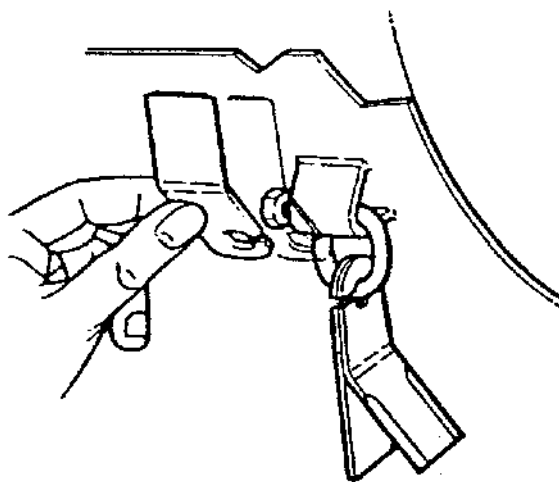


Fig. 6.1-1

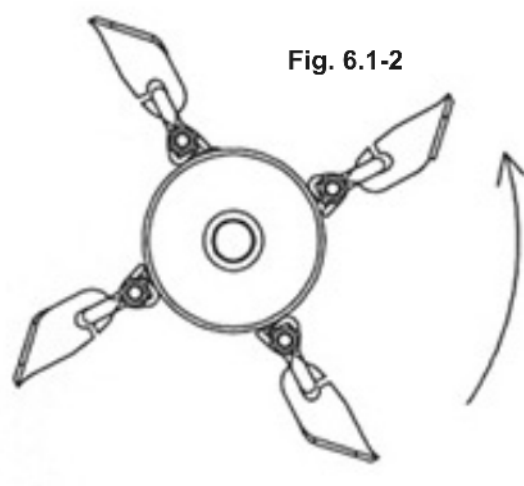


Fig. 6.1-2

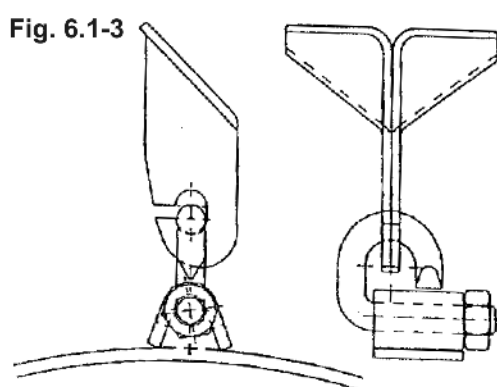


Fig. 6.1-3

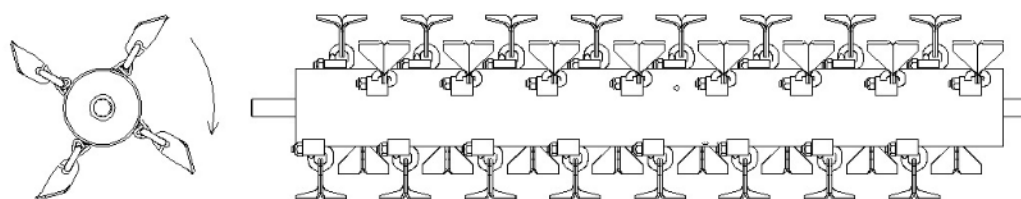
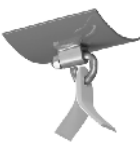
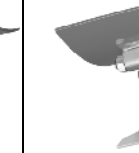
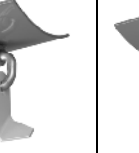


Fig. 6.1-4



Tableau					
	A	B	C	D	E
Changement de cou-teau sans outil	100% Lames de tonte	100% Couteaux de verticoupe	100% lames ventilées et 100% cou-teaux de verticoupe	100% lames ventilées longues (*)	100% lames ventilées courtes 100% cou-teaux de verticoupe
Tondre + ramasser en <i>conditions sèches</i>		• •	• •	• •	
Tondre + ramasser en <i>conditions humides</i>				• • •	
Verticoupe + ramassage en <i>conditions sèches</i>		• • •			
Verticoupe + ramassage en <i>conditions humides</i>		• •			• • •
Ramassage du produit de la verticoupe en <i>conditions sèches</i>				• • • + 100 % couteaux de verticoupe	• •
Ramassage du produit de la verticoupe en <i>conditions humides</i>				• • • + 100 % couteaux de verticoupe	• •
Tondre, verticouper + ramasser en un seul passage en <i>conditions sèches</i>			• • •		
Tondre, verticouper + ramasser en un seul passage en <i>conditions humides</i>				• • • + 100 % couteaux de verticoupe	
Ramassage des feuilles mortes en <i>conditions sèches</i>	• • •			• • • + 100 % couteaux de verticoupe	
Ramassage des feuilles mortes en <i>conditions humides</i>	• •		• •	• • • + 100 % couteaux de verticoupe	
Tonte et ramassage des crottins dans les haras			• •	• • •	• • •
Tonte soignée + ramassage en <i>toutes conditions</i>				• • • + 100 % couteaux de ventilation affûtés	

• • • très bons résultats

• • bons résultats

(*) Disposés sur deux rangées face à face sur le rotor avec les couteaux de tonte.

6.2 Tondre

La vitesse de travail est fonction de la densité et de l'humidité du gazon. Elle doit être adaptée aux conditions de la coupe. Une vitesse lente produit une coupe plus nette et un meilleur ramassage. Toujours mettre le régime du moteur au maximum afin de permettre un bon fonctionnement de l'unité de tonte. Vider la trémie en temps opportun pour assurer un ramassage sans problème. Si la trémie est trop pleine, il se produit un bourrage dans la goulotte qui ne disparaît pas en la vidant.

6.3 Verticouper

Les opérations de régénération se font normalement au début ou à la fin de la pousse du gazon.

Pour défeutrer et aérer un gazon encombré de débris végétaux et envahi par la mousse, il est possible d'effectuer simultanément en un seul passage, les travaux de tonte, de verticoupe et de ramassage.

Pour cela, placer un couteau de verticoupe entre les couteaux de coupe. Si la gazon a déjà été coupé à ras, n'utiliser que les couteaux de verticoupe. Toutefois, si vous rencontrez des problèmes de ramassage (herbe humide), il est préférable d'utiliser les couteaux de verticoupe combinés avec les couteaux de coupe car l'aspiration sera plus efficace.

Verticouper avec CH-085 (largeur de travail 0,85m)

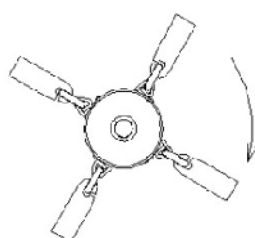
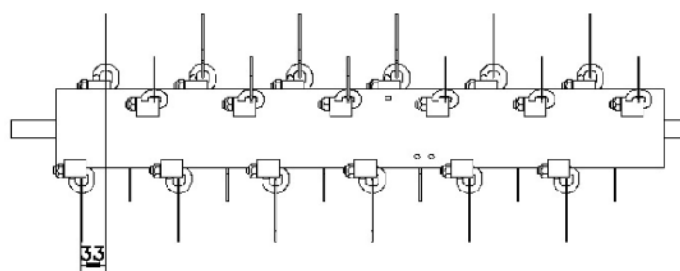


Fig. 6.3-1



Verticouper avec CH-100 (largeur de travail 1,00m)

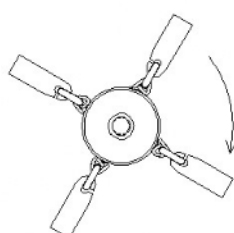
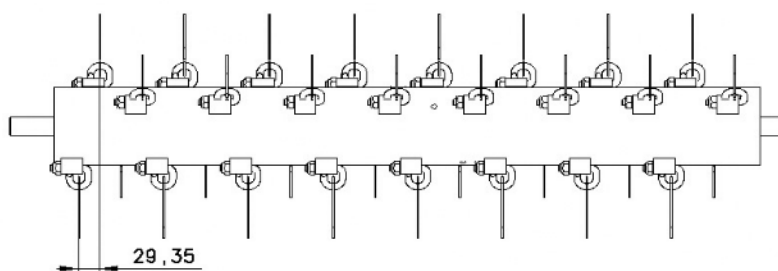


Fig. 6.3-2





IMPORTANT !



1. Il faut absolument veiller à ce que le rotor soit équipé conformément aux combinaisons décrites ci-dessus. Des couteaux manquants ou une mauvaise répartition des couteaux entraîne un balourd important du rotor ce qui engendre une rapide détérioration de la machine et de ses performances.
2. Toujours veiller à n'utiliser qu'une seule sorte de couteaux de verticoupe ! Un mélange de couteaux entraînerait un balourd !
3. Lors de la tonte, lorsque la trémie est pleine, abaisser lentement la machine, sinon le rouleau de jauge peut être endommagé par des pierres ou par des aspérités du sol.

6.4 Tondre sans ramasser

Si l'on ne désire que tondre, réduire les brins d'herbe en petits morceaux et les rejeter directement au sol, le bac de ramassage peut être maintenu ouvert. Les brins d'herbe coupés sont guidés le long de la surface du bac vers l'arrière et retombent sur la surface tondue.

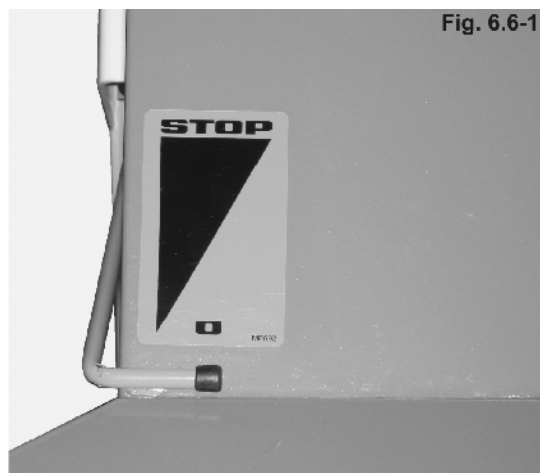
6.5 Ramassage

Grâce à sa puissante force d'aspiration, le CityHopper permet non seulement le ramassage de l'herbe coupée, mais également celui de feuilles mortes ou autre. La vitesse de rotation de la prise de force ainsi que la vitesse d'avancement de la machine doivent être adaptées aux conditions atmosphériques et au produit ramassé.

6.6 Vidange de la trémie, indicateur de remplissage

Le bac de ramassage est équipé d'un indicateur de remplissage qui indique si le bac doit être vidé.

Aussi longtemps que l'indicateur de remplissage se situe dans sa position inférieure, l'herbe peut être ramassée. A partir du moment où l'indicateur commence à remonter ou se situe déjà en position supérieure, il est nécessaire de vider le bac. Sinon un bouchon peut se former dans le canal d'évacuation. La sensibilité de l'indicateur dépend du type de produit à tondre.



- Pour pouvoir vider le bac, reculer vers la surface de vidange.
- Libérer l'axe de verrouillage, faire basculer le bac vers l'avant et le verrouiller en position ouverte.
- Avancer à partir de la surface de vidange
- Déverrouiller le bac.
- Refermer le bac de ramassage.
- Verrouiller à nouveau le bac.



Avant de vider le bac de ramassage, toujours arrêter le moteur.



7 Réglage de la hauteur de coupe

Le réglage de la hauteur de coupe s'effectue par l'intermédiaire de la béquille à vis sans fin positionnée au dessus du timon.

- Relever la manivelle de la béquille vers le haut.
- Tourner la manivelle jusqu'à obtenir la hauteur de tonte souhaitée.

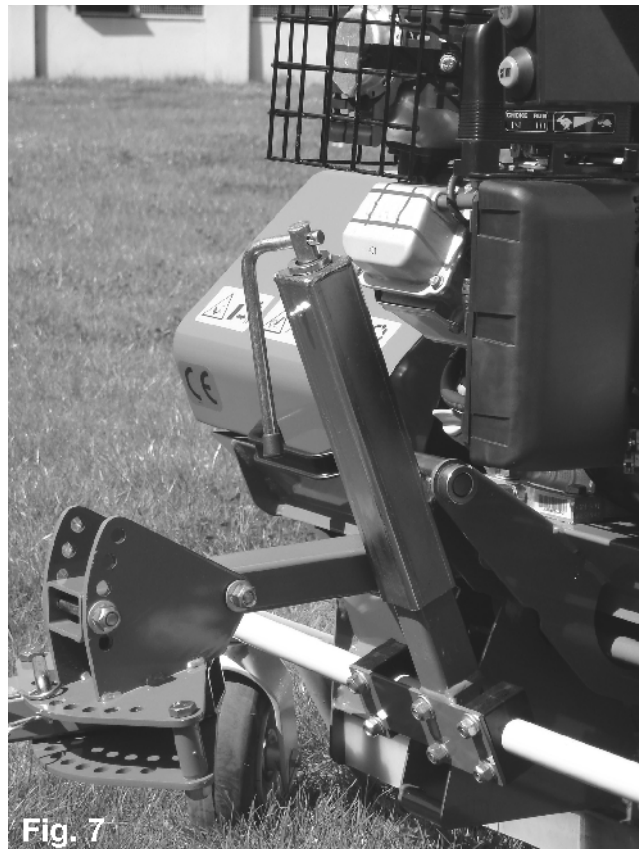


Fig. 7

7.1 Transport



ATTENTION

Le levier de relevage peut basculer avec force vers l'arrière lorsque l'on le ramène en position de travail !



ATTENTION

Lors du transport, lorsque l'on utilise l'option du timon déportable, toujours le redresser et le fixer ! Une source de danger existe lors du transport lorsque la machine est déportée par rapport au véhicule tracteur !

Lors du transport, il est possible de relever les roues de jauge avant du CityHopper. De ce fait, la machine aura une meilleure stabilité sur la route, cela augmentera la pression au sol des roues motrices du véhicule tracteur et cela permettra de préserver les roues de jauge (par ex. lors du passage sur un rebord de trottoir).

Pour relever la machine en position transport :

- basculer le levier de commande vers l'avant
- veiller à s'assurer du blocage du levier dans cette position.

Pour abaisser la machine en position travail :

- débloquer le levier
- faire basculer le levier vers l'arrière en le retenant de telle façon à ce que la machine revienne lentement en position travail.





8 Nettoyage de la machine



Avant toute intervention sur la machine il est impératif d'éteindre le moteur et de retirer la clé de contact !

Pour assurer une aspiration toujours efficace, il est conseillé de nettoyer la machine à grands jets d'eau après utilisation, surtout dans le cas d'une verticoupe.

Accès au rotor et à la goulotte :

- arrêter la machine et retirer la clé de contact
- vider complètement le bac de ramassage
- déverrouiller le capot de la machine à l'aide de la clé 6 pans livrée avec la machine
- faire basculer le capot vers l'arrière jusqu'à ce que le bac de ramassage repose sur le sol.

9 Maintenance

9.1 Moteur



Veuillez consulter la notice d'utilisation du moteur en annexe !

9.2 Points de graissage



Avant toute intervention sur la machine, il est impératif d'éteindre le moteur et de retirer la clé de contact !

Il est conseillé de graisser les différents points énumérés ci-dessous :

- axe des roues de jauge
- paliers du rotor (pour cela, retirer le carter de protection sur le côté droit de la machine)
- palier du tendeur de courroie
- palier de l'arbre de transmission

9.3 Tendeur de courroie, embrayage électromagnétique

Le tendeur de courroie est muni d'un ressort qui permet d'assurer une tension automatique de la courroie. Si un réglage devait malgré tout être nécessaire veuillez procéder ainsi :

- retirer le carter de protection de la transmission par courroie
- régler la tension de la courroie en modification de la position des écrous sur la vis à œil
- revisser le carter de protection de la transmission par courroie.

9.4 Arrêt prolongé

Avant un arrêt prolongé du CityHopper (remisage avant l'hiver), il est conseillé de nettoyer et de graisser la machine.

Veuillez consulter la préconisation dans la notice d'utilisation du moteur en annexe !

9.5 Pression des pneumatiques

Roues pivotantes avant : 2 bar

Roues arrière : 2 bar



Lors d'opérations de montage ou démontage des pneumatiques, ces derniers doivent être totalement dégonflés. La jante de chaque pneumatique est un assemblage de deux demi-coquilles. Lors d'un démontage d'un pneumatique sous pression, ces deux demi-coquilles risquent d'éclater et de blesser les personnes avoisinantes.



10 Instructions d'utilisation et de maintenance

Veillez consulter l'original de la notice d'utilisation de Briggs & Stratton.

NOTES

[illegible]

This image shows a full page of a handwriting practice worksheet. It consists of numerous horizontal rows, each defined by two parallel dotted lines. The rows are evenly spaced and extend across the entire width of the page, providing a guide for letter height and placement. There is no text or other markings on the page.



AMAZONEN-WERKE

H. DREYER GmbH & Co. KG

Postfach 51
DE-49202 Hasbergen-Gaste
Allemagne

Tél.: + 49 (0) 5405 501-0
Fax: + 49 (0) 5405 501-234
E-mail: amazone@amazone.de
http:// www.amazone.de



BBG Bodenbearbeitungsgeräte

Leipzig GmbH & Co.KG

Rippachtalstr. 10
DE-04249 Leipzig
Allemagne

Succursales: DE-27794 Hude • DE-04249 Leipzig •
FR-57602 Forbach
Filiales en Angleterre et France

Constructeurs d'épandeurs d'engrais, de pulvérisateurs, de semoirs, d'outils de préparation du sol
Hall de stockage multi-usages et équipements à usage communal
